



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prévention

Question écrite n° 17943

Texte de la question

La prise de conscience du danger que représente l'amiante s'est traduite notamment par le recours à des fibres de substitution : fibres de laines de roche, de laitier, laines de verre, céramiques, celluloses. Or, un récent rapport de l'Inserm sur ces fibres de substitution recommande de limiter l'exposition autant que possible. Mme Odile Saugues souhaite connaître les suites que M. le secrétaire d'Etat à la santé compte donner à cette étude afin de développer une approche de prévention face à ce risque potentiel et d'écarter dès à présent les erreurs commises par le passé avec l'amiante.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17943

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 1998, page 4240